

## Le village troglodytique de Haute-Isle (Seine-et-Oise)

In: Bulletin de la Société préhistorique française. 1931, tome 28, N. 12. pp. 510-536.

---

Citer ce document / Cite this document :

Viré Armand. Le village troglodytique de Haute-Isle (Seine-et-Oise). In: Bulletin de la Société préhistorique française. 1931, tome 28, N. 12. pp. 510-536.

doi : 10.3406/bspf.1931.5911

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf\\_0249-7638\\_1931\\_num\\_28\\_12\\_5911](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1931_num_28_12_5911)

---

*Publications de la  
Commission des Souterrains et Excavations  
artificielles de la France*

FASCICULE N° IV

---

LE VILLAGE TROGLODYTIQUE DE HAUTE-ISLE

(Seine-et-Oise)

PAR

Armand VIRÉ (1).

Haute-Isle (ou Autile) est un petit village sis aux limites du Vexin français et du Vexin normand, entre Mantes et la Roche-Guyon, arrondissement de Mantes, département de Seine-et-Oise.

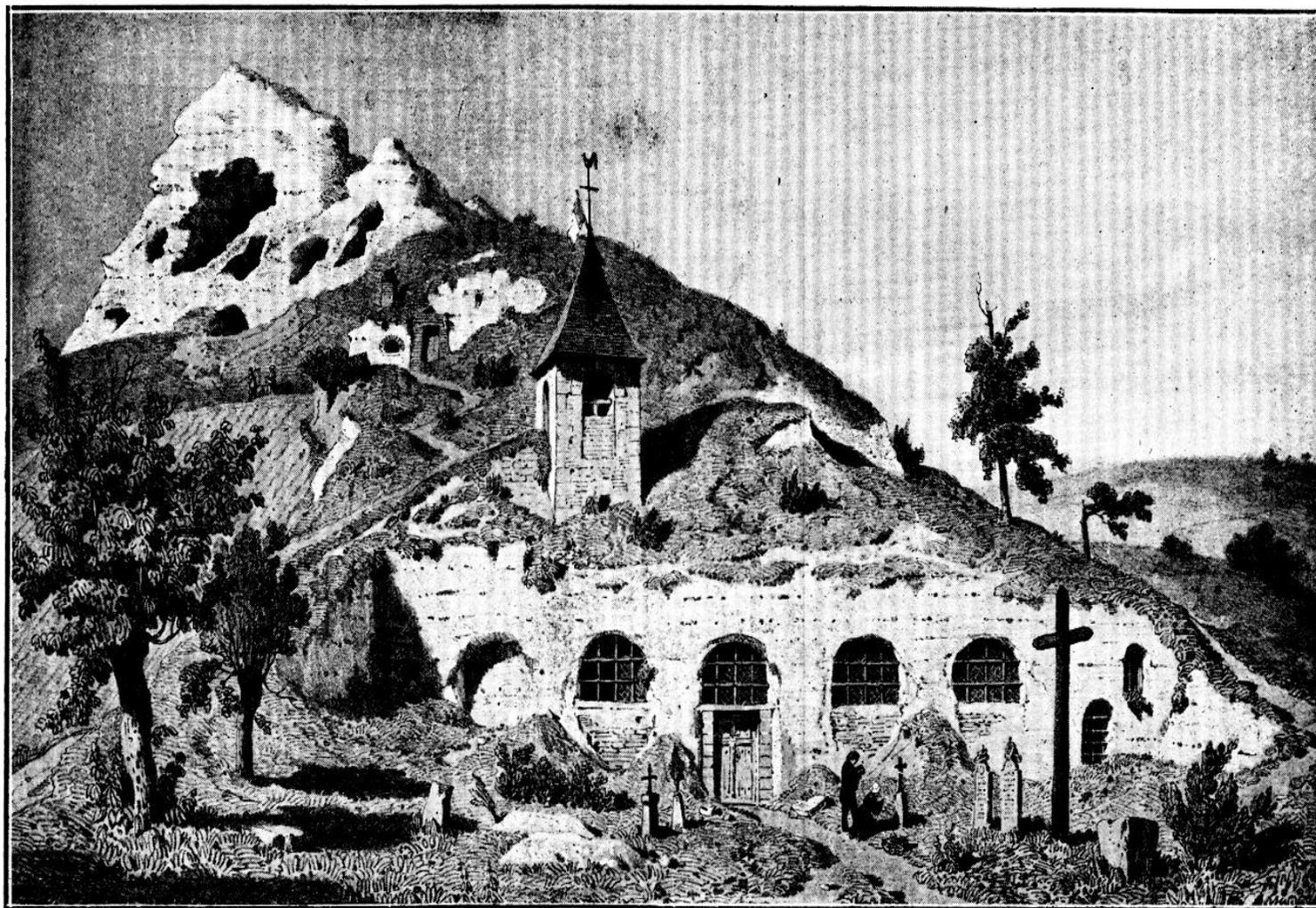
Bien que situé à moins de 60 kilomètres de Paris, au bord de la grande route de Mantes à Vernon, il est à peine connu et mériterait de l'être beaucoup plus par son intérêt pittoresque, et par son importance archéologique.

C'est sur celle-ci seulement que nous allons nous étendre ici.

**Situation topographique.** — Haute-Isle occupe à peu près l'extrémité septentrionale de la grande boucle que la Seine décrit entre Rosny-sur-Seine et Bonnières. Cette boucle est bordée par les assises supérieures du terrain Crétacé (Aturien) qui lui forment une ceinture de coteaux à pentes raides ou verticales qui prennent parfois l'aspect de petites falaises.

Ces falaises sont entaillées d'une multitude de petits ravins étroits et escarpés, encadrés chacun, à leur embouchure dans la vallée, par deux massifs abrupts faisant parfois figure de tours de guet, et composant des sites ravissants.

(1) Je me réjouissais de faire présenter cette étude à notre Société par le Président de la Commission des Souterrains, notre vénéré Adrien DE MORTILLET. Pourquoi faut-il que nous l'ayons conduit aujourd'hui même à sa dernière demeure? Je me permets de joindre ma voix à celle de notre Président pour présenter à la famille d'Adrien DE MORTILLET l'expression de ma sincère affliction devant la disparition d'un Maître que j'ai aimé, et que je fréquentais depuis bien près d'un demi-siècle (23 juillet 1931).



*Fig. 1. — Vue générale de Haute-Isle vers 1830, d'après une lithographie.*

C'est dans les parois d'un de ces ravins, et principalement dans les flancs des deux promontoires qui le terminent, qu'est situé le village primitif d'Haute-Isle, qui va nous occuper (*Fig. 1*). Il se compose de chambres *creusées* au pic dans la masse de la montagne. Ces chambres sont appelées des *Boves* dans le langage local.

Le village moderne lui fait suite, dont les maisons sont presque toutes munies, sur leurs derrières, de Boves ou caves souterraines.

Au centre, deux pavillons à la Mansard représentent les derniers restes d'un château qui appartient au xvii<sup>e</sup> siècle au sieur Nicolas DONGOIS, greffier de la Grand Chambre du Parlement de Paris, seigneur d'Haute-Isle et autres lieux, qui était, de par sa mère, Anne BOILEAU, le propre neveu de l'auteur de l'Art Poétique.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner outre mesure de voir ce dernier intervenir en cette histoire.

Voici comment il s'exprime au sujet de Haute-Isle (1).

*C'est un petit village, ou plutôt un hameau,  
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines  
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.  
Le village au-dessus forme un amphithéâtre,  
L'habitant ni connaît ni la chaux ni le plâtre,  
Et dans le roc qui cède et se coupe aisément,  
Chacun sait de sa main creuser son logement.*

Notre Bulletin n'a pas pour habitude de voir des œuvres poétiques figurer dans ses colonnes. Mais comme on le verra par la suite, celle-ci n'y est pas déplacée, car elle nous peint en peu de mots la structure très particulière de ce curieux village. Cette description nous est d'autant plus précieuse que les études sur Haute-Isle sont plus rares. Outre les rimes de BOILEAU nous ne connaissons guère que l'intéressante plaquette publiée par notre Collègue de la *S. P. F.*, Ernest COLAS (2), consacrée à la description géologique, préhistorique et historique de Haute-Isle et de ses environs. Un chapitre particulièrement curieux y est consacré au Folk-Lore.

M. A. BLANCHET n'en fait qu'une brève mention dans ses *Souterrains-Refuges de la France*.

La présente étude viendra compléter l'œuvre de BOILEAU et celle de M. COLAS en ce qui concerne la description technique du village lui-même (3).

(1) Epître VI, A Monsieur François DE LAMOIGNON, Président à mortier du Parlement de Paris, Paris. 1667.

(2) Ernest COLAS. — Haute-Isle, village « du Vexin-le-François ». Mantes-sur-Seine, Beaumont 1929.

(3) Dans son beau travail sur les Souterrains-Refuges de la France, M. Adrien BLANCHET n'y fait qu'une courte allusion.

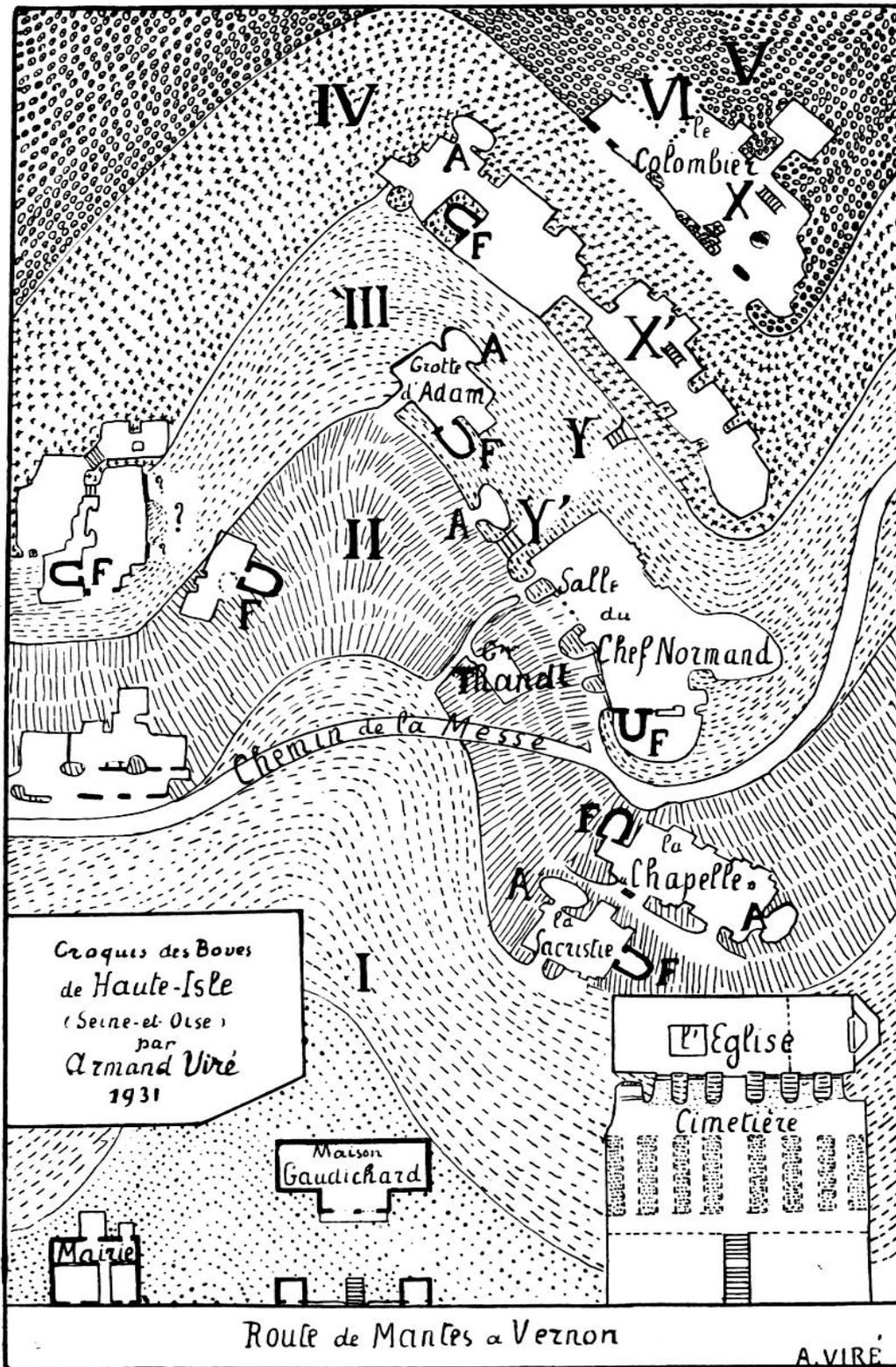


Fig. 2. — Plan du village de Haute-Isle par Armand VIRÉ (Les divers étages sont un peu trop écartés. Le point X devrait recouvrir X'; Y devrait couvrir Y' etc.).

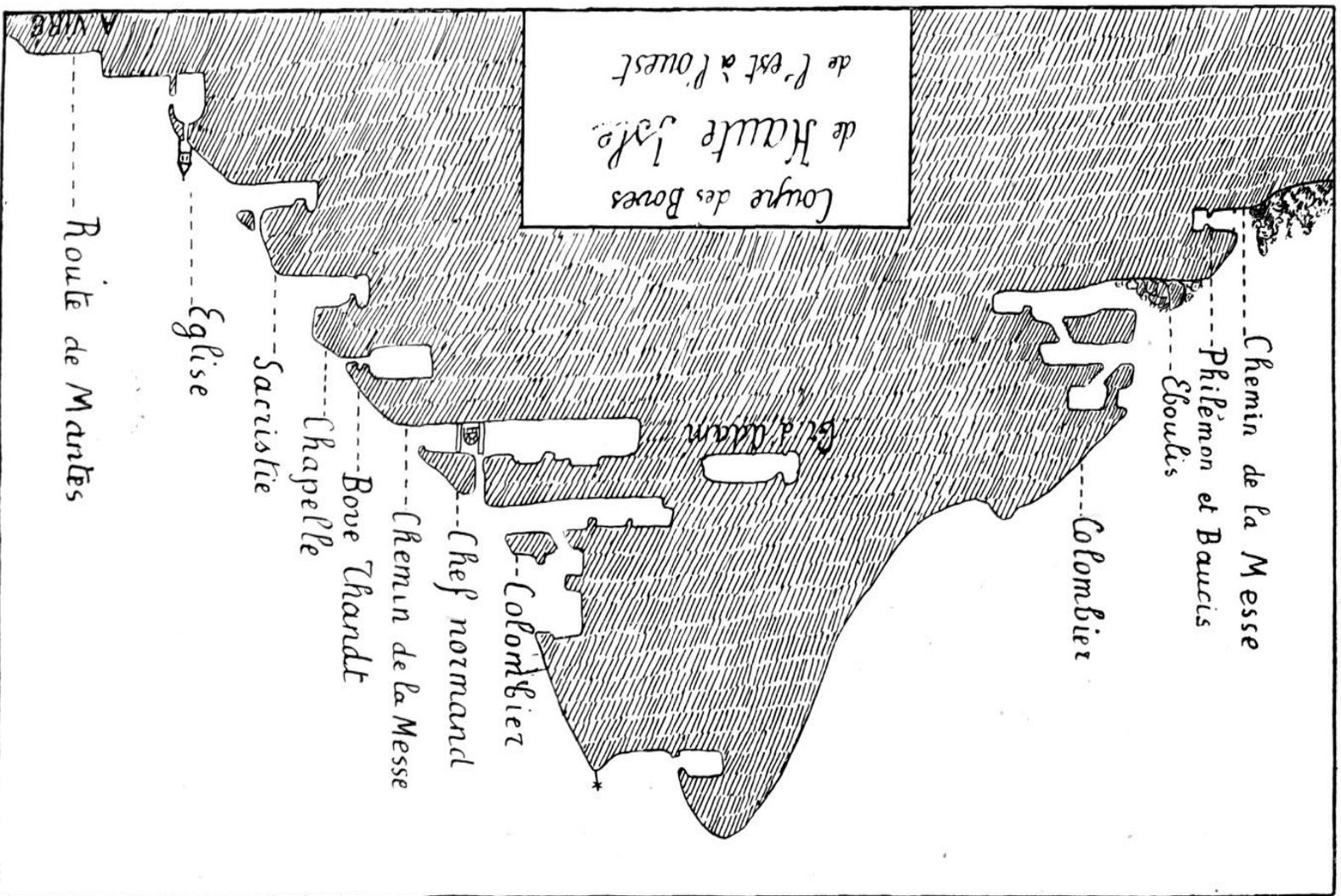


Fig. 3. — Coupe du village de Haute-Isle.

**Le village.** — Le village d'Haute-Isle est entièrement *creusé* dans la roche crayeuse. Il appartient archéologiquement au groupe des villages troglodytiques que l'on voit sur les bords de la Seine, du Loir, de la Loire et des Falaises maritimes de la Charente, mais il s'apparente aussi par certains détails, que nous aurons occasion de relever, avec les Souterrains-Refuges du Nord de la France, et en particulier avec ceux de la Somme et de l'Artois (1).

Il se compose, comme nous l'avons dit, de chambres souterraines creusées au pic ou à la pioche. Ces chambres ne sont pas conçues sur un plan régulier et n'ont pas été excavées d'un seul jet. Les générations successives les ont agrandies au hasard de leurs besoins. Cela découle d'une façon évidente de la bizarrerie du plan, ainsi que des variations de la technique de creusement. Celle-ci peut encore se lire par les traces laissées sur les parois par l'outil : il en est d'étroites et de profondes, qui ne peuvent provenir que de pointes de fer longues et effilées ; d'autres au contraire sont larges et superficielles, tantôt planes, tantôt un peu courbées en forme de coquilles. Nous n'avons pas encore eu le temps d'étudier ces techniques ; mais il y aura lieu de reprendre leur étude pour faire le départ des empreintes qui proviennent manifestement d'un outil de fer et celles qui, éventuellement, pourraient provenir d'un outil en silex.

*Nous ne saurions encore à l'heure actuelle affirmer qu'il en existe de ces dernières.*

Nos habitations ne sont pas toutes disposées sur le même plan. Elles s'étagent depuis le bord de la vallée jusque près du sommet de la conque, sur une hauteur de près de 80 mètres, comme le montre la coupe ci-contre.

Pour représenter sur notre plan, ou plutôt notre croquis (*Fig. 2*), leur agencement et éviter un enchevêtrement presque inextricable et illisible, nous avons dû supposer les étages plus écartés qu'ils ne sont en réalité, — ce qui donne à nos promontoires une largeur supérieure à leur largeur réelle, — et rapprocher plus que de nature les Boves de l'est et celles de l'ouest. Nous avons cherché la clarté plutôt que l'exactitude mathématique. Le lecteur rectifiera de lui-même, et la coupe (*Fig. 3*) l'y aidera.

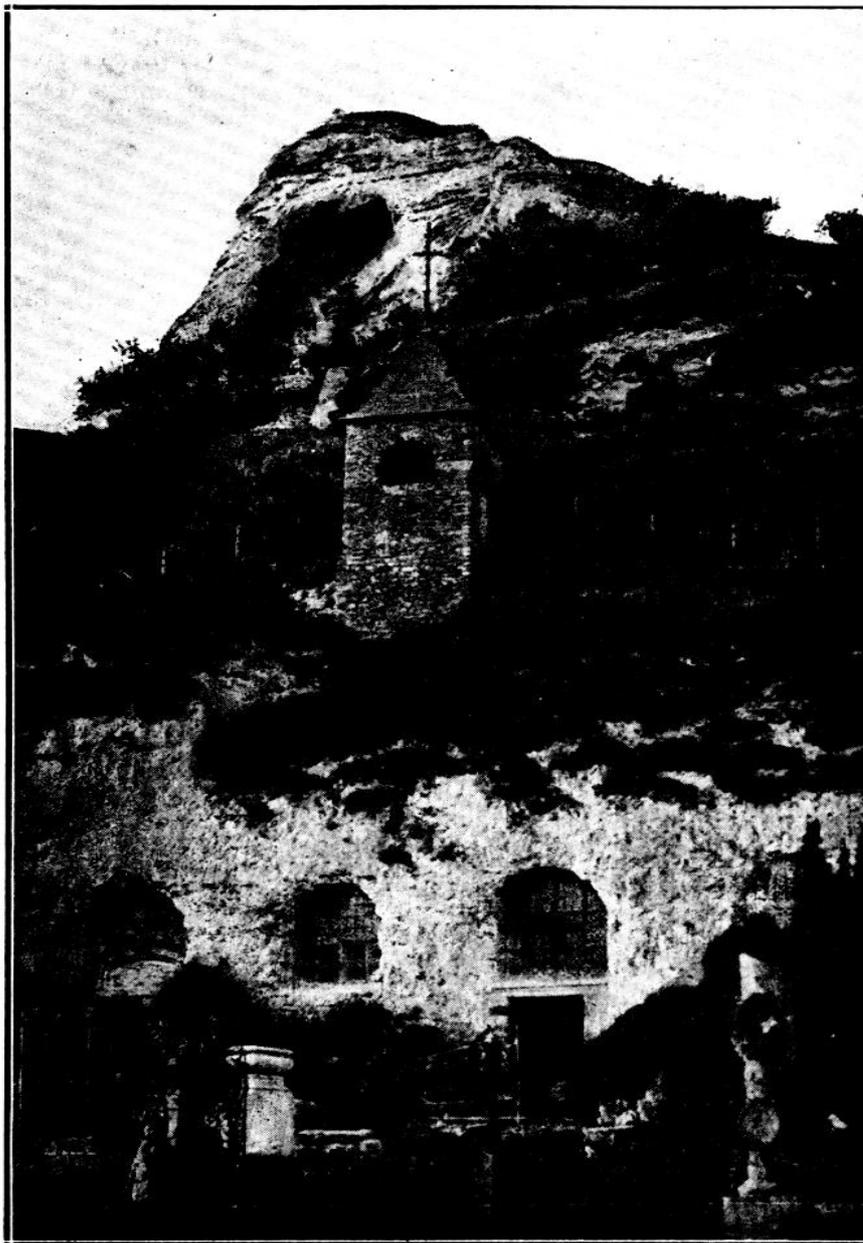
Nous allons décrire le village étage par étage.

L'étage inférieur comprend l'église (*Fig. 4*). C'est la partie la plus récente de tout l'ensemble, comme nous le verrons à la fin de cette

(1) Adrien BLANCHET, Membre de l'Institut. — *Les Souterrains-Refuges de la France*. Paris, Picard, 1923. — A. VIRÉ, *Les Souterrains Refuges du Pas-de-Calais*, B. S. P. F. (Commission des Souterrains), t. XVII, 8, 9, 1920. — L'Abbé DANICOURT, *Les Souterrains-Refuges de Naours* (Somme). Congr. arch. 1893.

étude, lorsque nous essaierons de dater nos Boves. Elle ne remonte qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

Elle est précédée d'une sorte d'avant-cour dont le nivellement a été obtenu moitié en entaillant la falaise, moitié en étalant sur la



*Fig. 4.* — Façade de l'église souterraine.

pente inférieure les déblais provenant de cette opération. Le tout était destiné à la création du cimetière.

L'église elle-même est complètement excavée dans la craie. Elle

comprend une nef unique de 23 mètres de long, surmontée d'une voûte en berceau de plain cintre, élevée de 8 mètres au-dessus du sol. Le chevet est en forme de triangle tronqué.

La façade méridionale est percée de cinq fenêtres et d'une porte, séparées par des piliers épargnés dans la masse rocheuse. Une septième ouverture a été utilisée pour abriter le monument aux Morts de la Grande Guerre (1914-1918). Car ce minuscule village de 47 habitants (138 en 1877), a payé lui aussi son tribut au Moloch teutonique : cinq noms figurent sur son martyrologe.

Les baies, en plain-cintre, sont nues, sans moulures ni ornements, telles que nous les trouvons dans certaines régions du Centre et du Midi où le style gothique et celui de la Renaissance n'ont guère eu cours, et où la tradition romane s'est perpétuée jusqu'à nos jours en se simplifiant jusqu'à l'aridité.

Cette curieuse et pauvre église renferme, chose assez inattendue, des œuvres d'art de premier plan.

Le fond est occupé par un rétable (*Fig. 5*) taillé en plein bois, à colonnes torsées ornées de feuilles de lierre et de laurier, avec des statues en demi-relief, mutilées à la Révolution. Au fronton est encastré un beau tableau de l'Assomption attribué à MURILLO où à son école.

Par-devant règne une superbe grille de chœur, qui atteste le bel art du XVIII<sup>e</sup> siècle commençant.

Ces deux œuvres proviendraient de la Sainte Chapelle du Palais de Justice de Rouen.

L'Administration des Beaux-Arts envisage actuellement de sérieuses mesures de consolidation destinées à en assurer la durée.

Au-dessus de l'église a été édifié un petit clocher qui émerge du sol à la façon de celui de Brantôme et produit dans le paysage un effet singulier (*fig. 4*).

Un trou creusé dans le sol fait communiquer le bas du clocher avec la voûte de l'église et permet le passage des cordes de la cloche.

Celle-ci porte l'inscription suivante :

« L'an 1844, j'ai été bénite par M. Charles-Joseph BAUDIN, curé de la Roche Guyon et nommée Julie Augustine par M. Jules Edouard GUERBOIS mon parrain et dame Augusta Joséphine Julie LAPILLE, ma marraine, en présence de M. François COMBELLE, maire, et de M. Pierre HUPPÉ adjoint, GALLOIS fondeur à Paris. »

Comme ornementation, un Christ en croix, une Vierge à l'Enfant, des grecques et des palmettes.

Il y aurait eu jadis deux cloches, fondues avec celles de la Roche-Guyon à la Révolution.

Sur le même plan inférieur que l'église a été édifié récemment par le D<sup>r</sup> GAUDICHARD une maison dans le style des *rare*s édifices méro-

vingiens qui nous ont été conservés et qui s'harmonise fort bien avec tout l'ensemble archaïque que nous décrivons (*Fig. 6*).

Le D<sup>r</sup> GAUDICHARD a acheté une grande partie de la montagne, qui



*Fig. 5.* — Rétable de l'église souterraine.

contient les Boves, dans le seul but de préserver la vieille Haute-Isle des dégradations et des destructions possibles.

Au bord de la route s'élève la modeste mairie du village, pourvue de deux petites Boves servant de caves.

Gravissons maintenant les pentes et portons-nous à un étage supérieur (II du plan, de 30 à 40 mètres au-dessus de la route).

La base des deux promontoires est entaillée par des Boves.

Dans le promontoire oriental sont deux cavités dites, l'une « la Chapelle », l'autre « la Sacristie ». Nous dirons plus loin pourquoi nous considérons ces deux vocables comme très contestables. Conservons-les seulement pour la facilité de la description.

La « Sacristie », dont le sol est au niveau du clocher, se compose d'une salle irrégulièrement rectangulaire percée d'une porte à plain cintre et d'une étroite fenêtre.

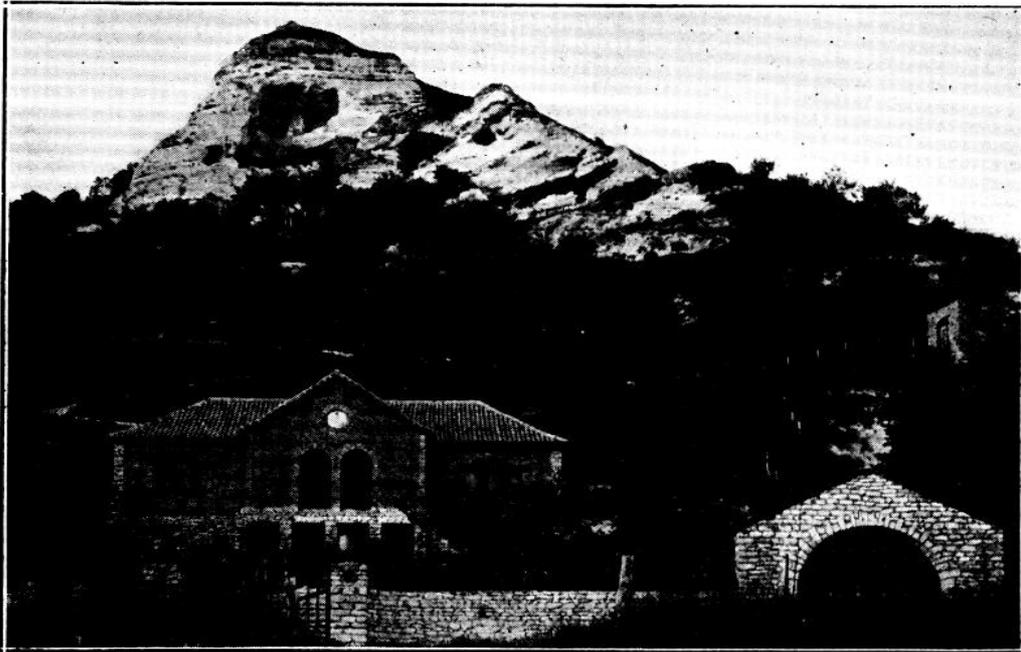


Fig. 6. — Vue générale et maison du D<sup>r</sup> GAUDICHARD.

Dans un angle a été creusé l'emplacement d'un four à cuire le pain (Fig. 8). Son revêtement de briques a disparu. Une cheminée, entaillée dans le roc, monte jusqu'au sol supérieur.

Dans un autre angle est ménagée une cavité ovoïde de 1<sup>m</sup>50 × 1<sup>m</sup>60 d'axes et 1<sup>m</sup>80 de hauteur. Destinée à loger un âne, cette petite écurie est munie d'une mangeoire taillée dans le roc et surmontée d'une petite ouverture dans la paroi pour faire passer la nourriture de la bête de l'intérieur même de la chambre (fig. 7).

A côté est un petit conduit circulaire, percé dans la craie et constituant un anneau d'attache, appelé *Livoire* (ligare, ligatorium) dans l'idiome local. Plusieurs livoires se voient çà et là dans les parois.

Un peu au-dessus de cette Bove se creuse « la Chapelle ». C'est une salle plus vaste que la « Sacristie » (9 mètres de long sur

6 mètres de large) avec une voûte en berceau roman, formant comme deux travées, séparées par un pilier épargné dans la masse (Fig. 9).

Sur le côté sud, elle s'ouvre au dehors par une grande baie qui a été obstruée par une muraille construite en silex de la craie, comme toutes les murailles que nous aurons à signaler au cours de cette étude. Presque toutes ces murailles sont cimentées avec de l'argile; très peu sont construites à mortier.

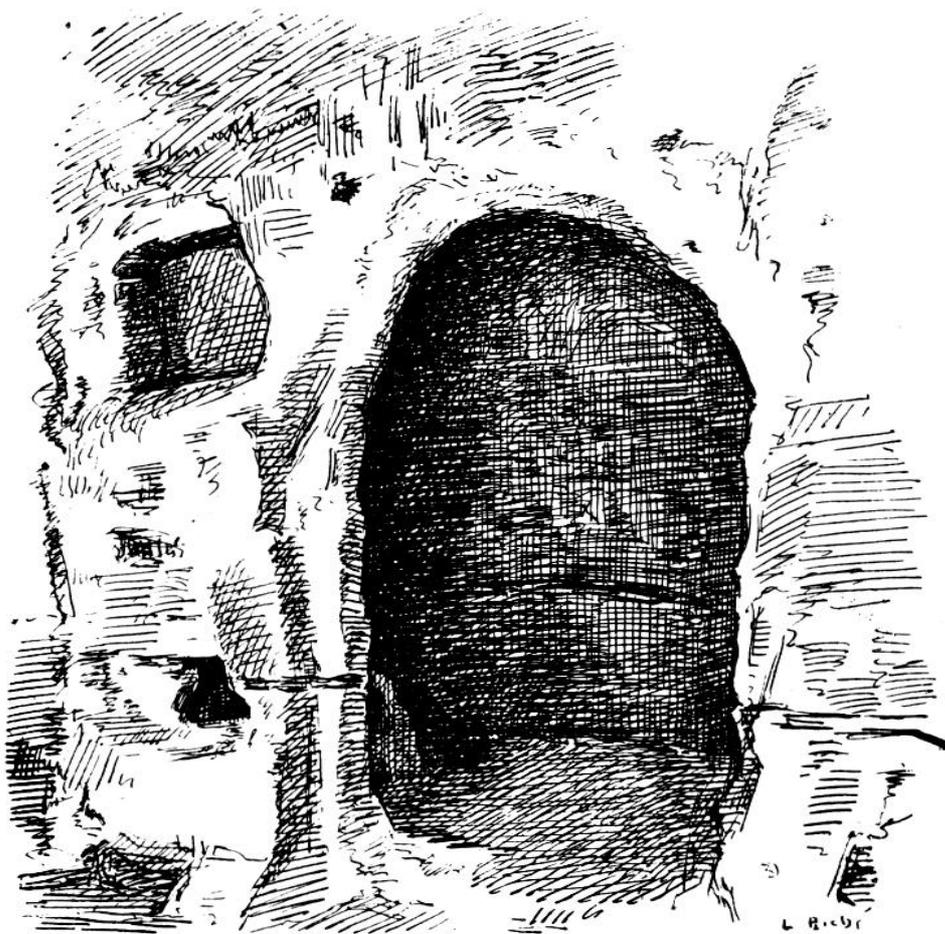


Fig. 7. — Une écurie souterraine (Dessin d'après nature de M. L. RICHÉ).

La muraille de la « Chapelle » est percée d'une porte en plein cintre, légèrement moulurée, et d'une fenêtre.

Dans les parois sont creusées des *livoires* ou anneaux d'attache pour les bestiaux, au nombre de 8.

Sept niches rectangulaires avec sommet arrondi en cercle ont été creusées dans les parois et durent servir de placards. Leurs dimensions varient de 1<sup>m</sup>50 de large, 1<sup>m</sup>60 de haut et 0<sup>m</sup>40 de profondeur à 0<sup>m</sup>20 × 0<sup>m</sup>30 × 0<sup>m</sup>20.

La paroi orientale est entaillée d'une niche ovoïde, un peu surélevée au-dessus du sol, de 1<sup>m</sup>50 de largeur, 1<sup>m</sup>70 de profondeur et 1<sup>m</sup>60 de hauteur. Dans un angle une cavité ovoïde aussi, à usage de mangeoire, avec trou pour passer la nourriture; l'entrée en est entaillée d'une feuillure pour appliquer une porte et de trous pour encastrer la barre de fermeture. C'est évidemment, comme dans la pièce précédente une minuscule écurie pour un âne.

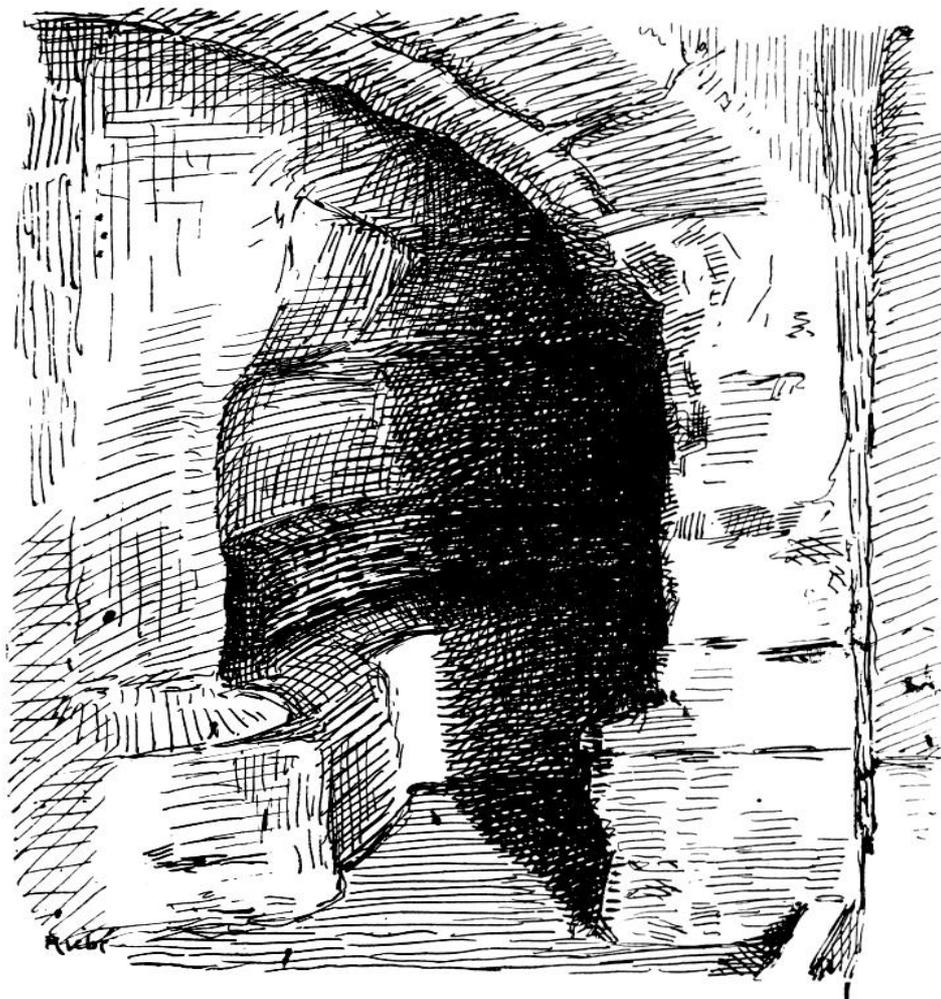


Fig. 8. — Un four détruit (Dessin de M. L. RICHÉ).

Cette interprétation est confirmée par l'usure du sol crayeux entre la porte d'entrée et celle de cette écurie.

Une petite banquette fait en partie le tour de la pièce.

Dans la paroi occidentale est un renforcement carré, à usage de fournil et précédant un four à pain (fig. 8). Ce four, comme tous ceux que nous allons encore rencontrer en cours de route, se compose d'une cavité creusée dans le rocher à la forme voulue, dont les

parois sont garnies de briques plates de faible épaisseur, cimentées par de l'argile. La sole du four est établie sur une grande dalle plate en *silex*, reposant sur un bâti de briques ; sous cette sole règne une cavité rectangulaire.

Au-dessus du fournil, devant le four, on a entaillé une large cheminée montant jusqu'au sol supérieur pour l'échappement de la fumée.

Une cloison en maçonnerie séparait cette salle en deux parties inégales.

Certaines portions du sol crayeux, sans doute excavées de dépressions naturelles, ont été anciennement nivellées par un plancher de terre battue, recouvert plus tard d'un remblai de détritrus de craie et *silex*.



Fig. 9. — La « Chapelle ».

La grotte *Thandt*, qui avoisine « la Chapelle », présente une disposition toute particulière. Elle n'avait pas d'issue directe au dehors, la porte qui lui donne accès n'ayant été ouverte que ces années dernières. Nous n'avons pas figuré cette dernière ouverture dans le plan (*Fig. 11*).

Elle ne communiquait avec le dehors que par un étroit boyau de 0<sup>m</sup>80 de diamètre, deux fois coudé et se prolongeant dans le sol par un conduit aveugle.

Elle est rectangulaire, avec comme dimensions 5<sup>m</sup>40 de long, 3 mètres de large et 1<sup>m</sup>80 de haut. Elle présente 5 petites niches, très bien conservées, creusées tantôt avec un pic pointu, tantôt avec une pioche plate.

Elle était remblayée d'argile sur une épaisseur d'environ un mètre. Elle fut déblayée par un ouvrier nommé THANDT, pendant une absence forcée du D<sup>r</sup> GAUDICHARD, et, malgré les recommandations de ce dernier, tout le contenu en fut jeté au remblai. Or le sieur THANDT informa le Docteur, lors de son retour, que dans ce remblai il n'avait rien trouvé de remarquable : « Il n'y avait que des os et des morceaux de pots cassés » !! Le tout suivit les déblais.

Malheureuse coïncidence, car ces os et ces pots cassés eussent peut-être été précieux pour la datation et la destination de cette cavité. Remarquons en effet que par sa forme compliquée cette Bove s'apparente d'une part aux cachettes de nos souterrains-refuges du Nord (Naours, Basseux, etc.) (1) et d'autre part à certaines grottes sépulcrales de la Champagne. Il est donc éminemment regrettable que son contenu ait été perdu.

De cette grotte passons au promontoire occidental, qui appartient à M. CONIN.

Tout au pied de celui-ci nous rencontrons une première cavité de petites dimensions (4 m. × 2 m. environ) pourvue elle aussi d'un four avec sa cheminée débouchant au dehors, puis, un peu plus loin tout un ensemble de salles, munies de murailles sur la façade extérieure, et de cloisons intérieures tantôt réservées *en épargne* dans la masse du calcaire, tantôt construites en silex. Cet ensemble est abîmé, car, dans ces toutes dernières années, par une belle nuit, vers 2 heures du matin, tout un pan de la falaise s'est écroulé, détruisant une bonne moitié de ces salles.

Passons maintenant au troisième étage (III du plan, 40 mètres au-dessus de la route).

Nous abordons l'extrême pointe du promontoire oriental et nous trouvons d'abord la « *Salle du Chef Normand* » (Fig. 10 et 11). Je ne sais si cette appellation est vraiment ancienne. En tout cas elle ne jure pas avec les données que va tout à l'heure nous apporter l'examen des rares débris archéologiques trouvés dans le sol. Nous lui laisserons donc ce nom.

C'était la plus belle habitation du village, la plus confortable et la mieux située.

Ouverte au sud-ouest, exempte d'infiltration, sèche et bien aérée, elle fut habitée avec agrément par notre Collègue le D<sup>r</sup> GAUDICHARD lui-même pendant les années qui précédèrent la construction de sa maison mérovingienne.

Elle communique avec le dehors par deux fenêtres percées dans la craie, et une grande ouverture obturée par un mur en silex dans lequel on a ménagé une porte encadrée de deux fenêtres.

A. BLANCHET, *loc. cit.* — A. VIRÉ, *Les Souterrains-Refuges du Pas-de-Calais*. B. S. P. F., XVII, 1920, n<sup>os</sup> 8-9.



*Fig. 10. — La Salle du Chef Normand. (Dessin d'après nature de M. A. VIRÉ).*

Elle est pourvue d'une grande cheminée dont le tuyau, comme dans les autres Boves, est creusé dans la montagne pour aboutir au sol supérieur.

Le manteau de cette cheminée a été réservé dans la craie. Il est vaste, comme dans toutes nos campagnes et peut abriter le coffre à sel servant de siège et divers ustensiles.

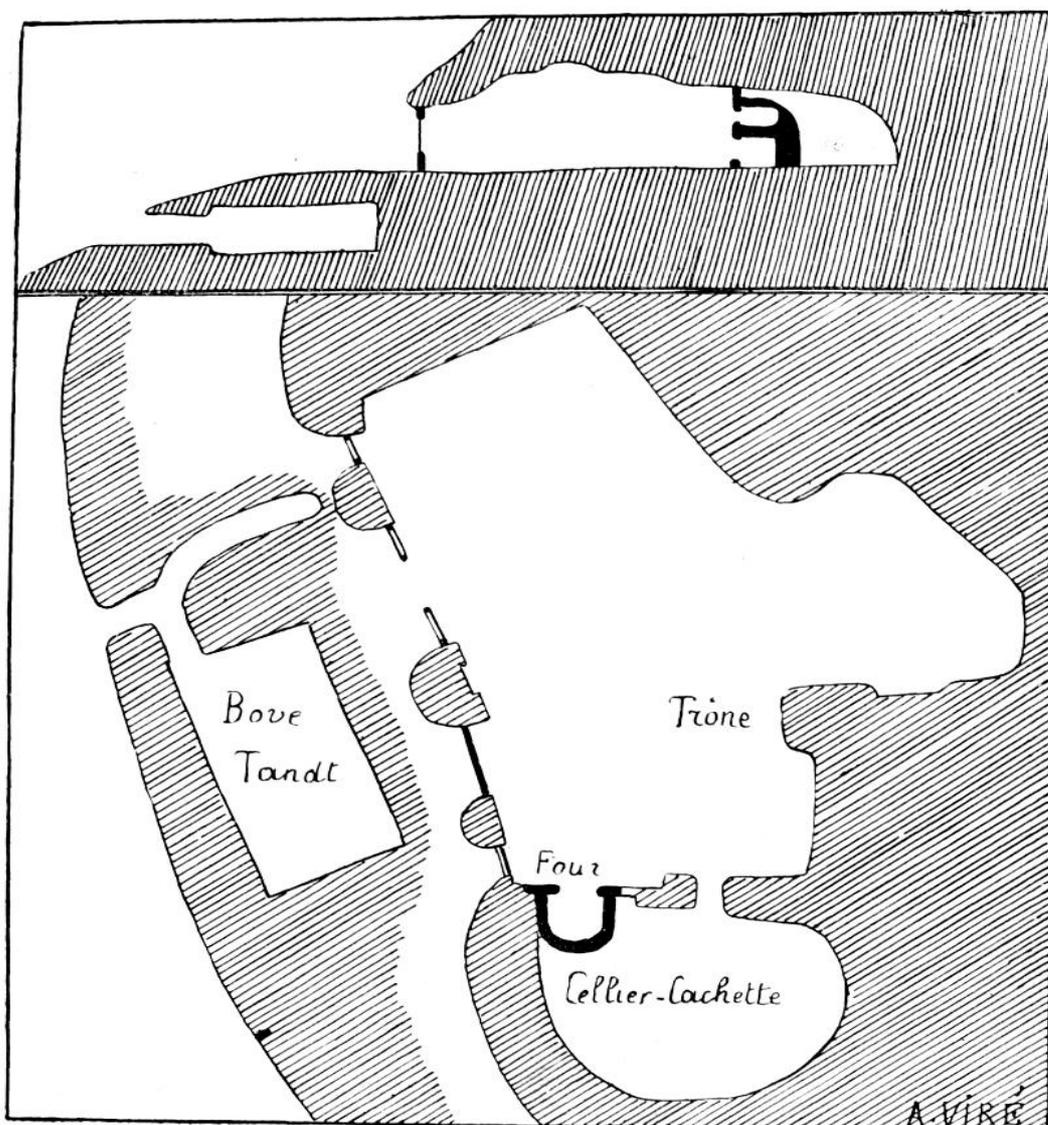


Fig. 11. — Plan et coupe de la Salle du Chef Normand et de la Bove Thandt.

La paroi postérieure constitue la façade d'un four dont on aperçoit l'embouchure.

Les murs en sont garnis de tuiles plates, cimentées par de l'argile. La sole repose sur une belle dalle *en silex* d'un seul morceau de

0<sup>m</sup>80 de long. Au-dessous est une cavité rectangulaire, destinée à recevoir le bois de chauffage du four.

A côté de la cheminée on voit l'ouverture très étroite d'une sorte de réduit assez vaste (6 mètres de large) terminé en cul de four et qui ne présentait aucune autre ouverture. Cette cavité constituait sans doute une petite chambre à provisions. Sa petite porte pouvait être facilement dissimulée par une maçonnerie provisoire, ou par divers objets amoncelés au-devant d'elle ; cette disposition fait songer aux cachettes secrètes de nos souterrains-refuges du Nord.

Au-dessus de cette porte sont deux cavités rectangulaires à usage de placards, où armoires, avec des trous, pour ficher des morceaux de bois destinés à suspendre différents objets.

Cette grande salle, d'environ 24 mètres de long se trouve agrandie par un renforcement dans lequel pouvait se loger une couchette.

Son extrémité septentrionale, séparée par un léger pilier plat, ménagé dans la roche, constitue également un emplacement pouvant contenir un autre lit et des meubles. Comme on le voit, cette belle salle pouvait loger aisément toute une famille.

Mais ce qui en constitue l'originalité, c'est un dispositif très énigmatique qui a été ménagé dans la paroi orientale, et qui fait saillie dans la salle. C'est une sorte de bloc cubique, d'un mètre environ de côté, surmonté d'une sorte de baldaquin évidé dans la paroi, de forme ovoïde, et se rattachant au plafond par un ressaut.

A mi-hauteur de ce baldaquin règne une banquette évidée dans son milieu (voir fig. 10 et 11).

L'ensemble de ce singulier monument évoque tout d'abord l'idée d'un autel. Mais sa position dans la salle, comme la destination toute civile de cette habitation, font écarter cette hypothèse dès la première réflexion.

Une autre idée, compatible avec sa forme, est celle de fauteuil d'apparât, de trône.

Or cette grande salle est la cellule maîtresse de toute la communauté. Elle était évidemment la demeure d'un personnage de distinction, du chef du village et peut-être de la région.

Aussi, si nous ne faisons pas exclusivement nôtre cette opinion, nous ne serions pas éloigné d'y voir le fauteuil, le trône du haut duquel un chef présidait et dirigeait les délibérations d'une assemblée de guerriers ou de conseillers civils de la cité.

On pourrait peut-être le rapprocher encore de certains monuments énigmatiques, évidés dans les rochers, et connus, selon les endroits, sous le nom de *Fauteuil du Diable*, *Trône de Graalon*, *Sièges de saint X ou Y*, etc., etc.

Il y aura peut-être lieu de reprendre son étude à ce point de vue, lorsque l'exploration minutieuse de notre village aura été terminée.

La salle a été meublée par M. le D<sup>r</sup> GAUDICHARD de meubles anciens recueillis localement, ce qui lui donne un aspect particulièrement vivant de demeure médiévale.

On y voit deux grands lits de respectables dimensions, des armoires normandes antiques, de massives tables comme on en trouvait dans nos demeures agricoles demi-paysannes demi-bourgeoises, des fers orgés curieux, des *Cholets* ou lampes à huile ou à suif, etc.

Que l'on remarque particulièrement cette expression locale de *Cholet*, qui s'apparente au *Calal* méridional, au *Chaleuil* alpin, au *Tsalet* auvergnat, etc. (1).

A cette demeure fait suite, quelques mètres plus haut, un réduit isolé pour un âne, et, un peu plus loin encore, s'ouvre la « *Grotte d'Adam* », ainsi nommée peut-être du nom de l'un de ses propriétaires primitifs.

C'est une habitation pour troglodytes modestes, peut-être transformée par la suite en écurie de luxe.

Elle forme une salle rectangulaire, comportant, elle aussi, un four, un foyer et une logette pour l'âne, identique comme forme à celle déjà signalée dans la chapelle.

Le four est du type déjà décrit (tuiles plates et terre argileuse) et la cheminée d'évacuation de la fumée était commune avec le foyer.

La logette de l'âne est une cavité de 1<sup>m</sup>50 × 1<sup>m</sup>80 × 1<sup>m</sup>70. Tout comme dans l'autre salle, une mangeoire est creusée à l'intérieur avec un trou pour l'alimenter de l'intérieur de la chambre. Il y avait également une porte reposant dans une feuillure et des trous pour encastrier la barre de fermeture.

Le plancher de cette salle était divisé en deux parties inégales, l'une de 2 mètres de large, l'autre de 4 mètres, séparées par un ressaut haut de 0<sup>m</sup>30.

Une sorte d'alcôve carrée de 0<sup>m</sup>80 de large sur 0<sup>m</sup>40 de profondeur et 1<sup>m</sup>50 de haut est ménagée dans la paroi sud, et servait soit d'emplacement pour un lit, soit peut-être de deuxième étable, étant donné qu'il y a, au fond, un trou d'attache pour un animal.

Dans la paroi Est, petites cavités destinées peut-être à supporter des poutres pour former armoire, et petits trous ronds pour enfoncer des fiches de support en bois.

Sur la paroi Sud, autres trous d'attache ou *livoires* pour les bestiaux.

En continuant à faire à ce niveau le tour du ravin, on arrive au promontoire occidental qui est, à cette hauteur, percé lui aussi d'un

(1) A. VIRÉ. — Le Calal quercynois depuis l'époque magdalénienne jusqu'à nos jours. (*Bull. Soc. des Etudes litt., art., et sc. du Lot. 1<sup>er</sup> semestre. Cahors, Coueslant, 1931 (sous presse).*)

étages de Boves, assez abîmé par les éboulements. Ces boves composent également des chambres irrégulières, pourvues d'un four et d'escaliers, creusés dans le roc.

Revenons maintenant dans l'autre promontoire et élevons-nous d'un étage encore (IV du plan).

Nous abordons maintenant les parties les plus hautes de notre village troglodytique.



*Fig. 12.* — Le Colombier : logettes pour pigeons (Cliché de M. WEISS).

Si la partie du Nord, vu la déclivité des pentes, pouvait être encore atteinte par des portes ouvrant de plein pied sur des sentiers, la partie méridionale n'était accessible que par un escalier extérieur creusé dans le roc.

C'est une série de salles, séparées entre elles par des cloisons éparpillées dans la roche, ou par des murettes de silex, réunies par des portes et par un couloir étroit et bas, de 3 mètres de long, percé en pleine craie.

Comme toujours on y rencontre un four et un réduit pour l'âne dans la partie qui pouvait être abordée directement par le sentier.

Dans le promontoire occidental cette partie est représentée par un curieux pigeonnier très abîmé par l'éboulement. Il se compose de deux logettes séparées par une cloison laissée dans la pierre et dont la voûte est consolidée en son milieu par un pilier plein laissé en place par les *excaveurs*, car le terme de *constructeurs* serait ici déplacé.

Toutes les parois en sont creusées de logettes rectangulaires de 0<sup>m</sup>20 de diamètre où l'on déposait les paniers-nids pour les pigeons.

Elevons-nous encore d'un étage et arrivons au « *Colombier* » (V du plan).

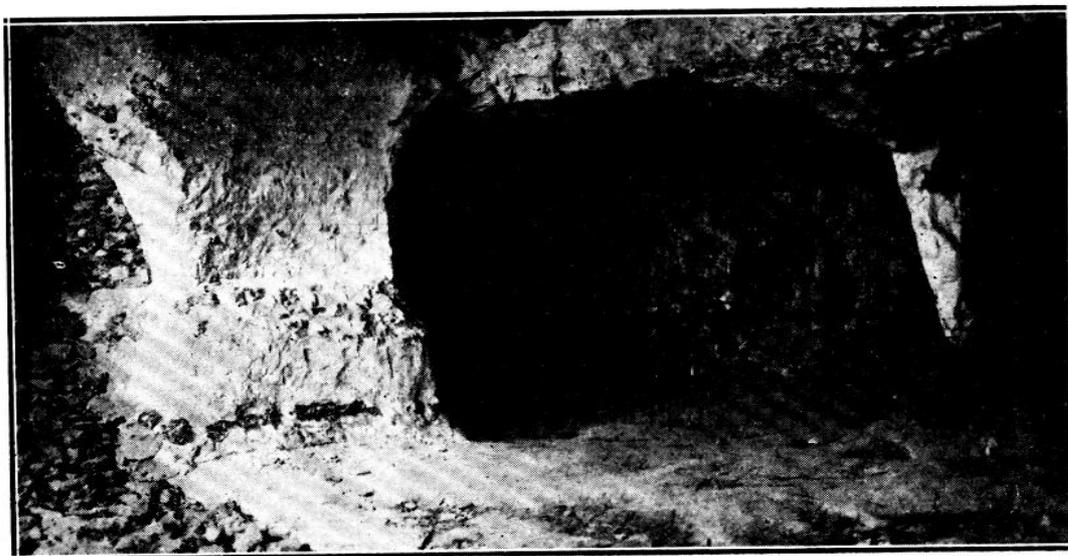


Fig. 13. — Une Bove. Cellules. (Cliché de M. WEISS).

Là, bien que de trois côtés nous soyons encore sous terre, nous dominons, par une des faces de nos boves, le sol et le paysage environnants. Tout le ravin de Haute-Isle fuit sous nos pieds et nous apercevons, sur une grande étendue le magnifique panorama de la boucle de la Seine, laquelle :

*.....Au pied des monts que son flot vient laver  
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,  
Qui, partageant son cours de diverses manières,  
D'une rivière seule y forment vingt rivières,  
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,  
Et de noyers souvent du passant insultés (1).*

Cet étage ne communique avec le précédent que par une échelle

(1) BOILEAU. — *Loc. cit.*

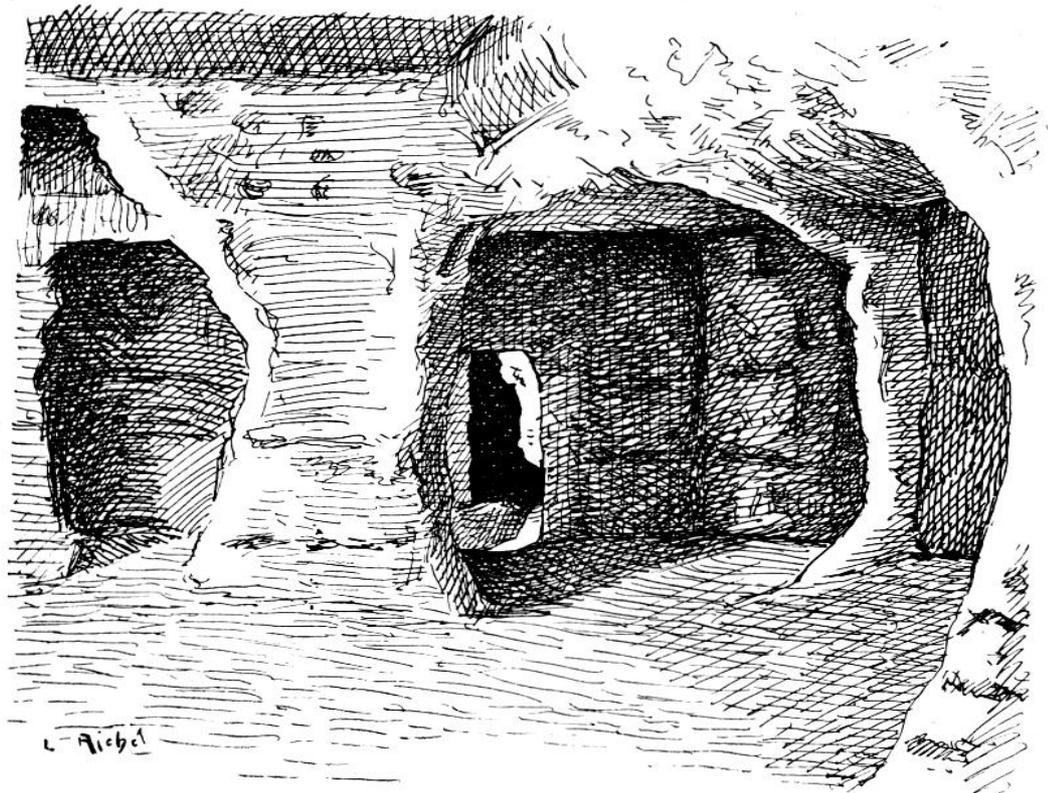


Fig. 14. — Bove à cloisons taillées dans la roche (Dessin de M. L. RICHÉ).

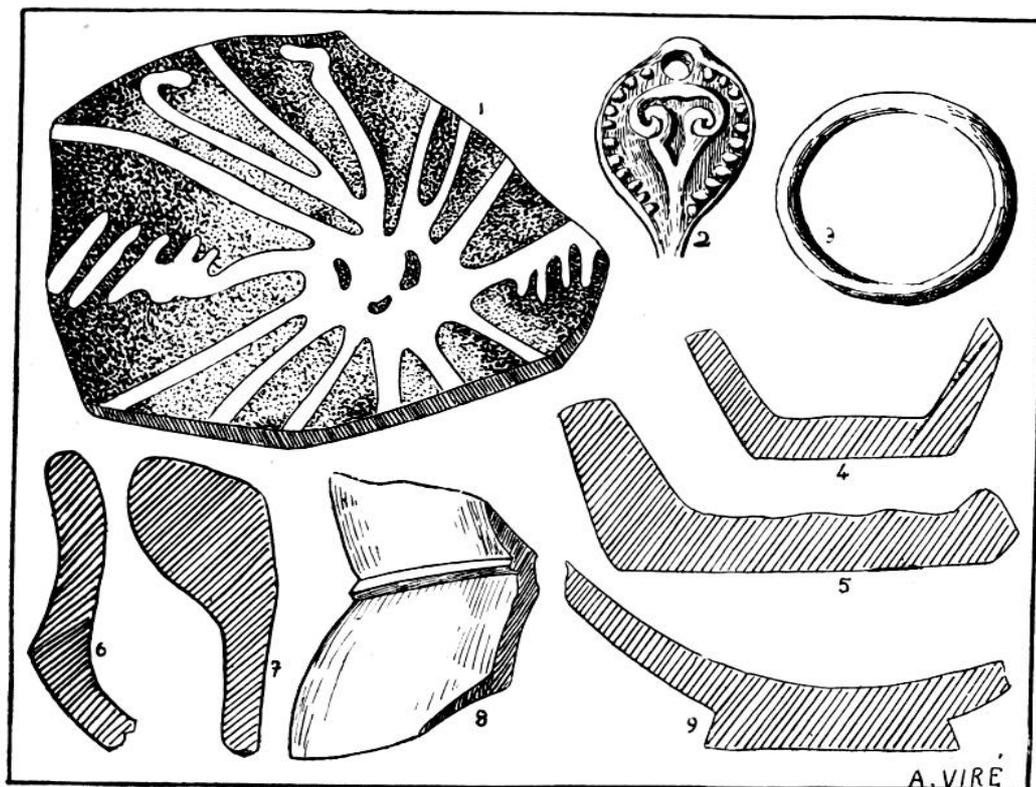


Fig. 15. — Fragments de poteries mérovingiennes et carolingiennes.  
Boucle ou fibule mérovingienne en bronze, anneau de bronze.

qui aboutit au bas d'un viel escalier (X et X' du plan) entaillé dans la roche entre le plafond et le plancher des deux étages (*Fig. 16*).

Nous sommes ici dans l'ancien domaine des pigeons. Les parois des chambres sont littéralement garnies de logettes pour recevoir les nids. C'était là un garde-manger vivant pour tout le village.

Dans un angle, nouveau trou dans le plafond, nouvelle échelle et escalier dans la roche, *sixième* et *avant-dernier* étage, composé d'une seule et minuscule pièce entièrement garnie de niches.

Cet étage n'était pas, en effet, le dernier. Si l'on remonte les pentes du ravin, on trouve, peu avant d'atteindre le plateau de Chérence, une Bove isolée, à quelque 80 mètres au-dessus de la route. C'est une seule et unique salle, de 5 mètres environ de diamètre, résidence de quelque misanthrope fuyant la société de ses semblables.

Tout cet ensemble constitue tout ce que nous connaissons du vieil Haute-Isle.

Est-ce bien, pourtant, tout ce qui en existe ? Il est permis d'en douter.

Ce genre de villages comportait généralement des cachettes souterraines très dissimulées, difficiles à repérer, et destinées à mettre des provisions ou autres objets précieux bien à l'abri en cas d'invasion.

La grotte Thandt nous en fournit un exemple.

Des expériences succinctes de *radiotellurie* me font supposer qu'il existe dans le ravin (étages III-IV) une cavité importante. Des fouilles, d'ores et déjà projetées, nous feront voir si ces expériences sont valables.

#### L'ÂGE DU CREUSEMENT DE NOS BOVES.

A quelle époque les premiers habitants de Haute-Isle vinrent-ils s'y établir et creuser leurs demeures souterraines. En l'absence de toutes pièces d'archives ou de mentions historiques, deux moyens nous restent pour tâcher d'élucider la question : l'étude de la technique du creusement et en particulier les traces laissées par les outils sur les parois ; et 2<sup>o</sup> les divers débris archéologiques que peuvent fournir les fouilles.

Nous avons vu plus haut que la première partie de ce programme n'est pas encore assez au point pour nous renseigner. Quant à l'autre, la méthode des fouilles, elle nous permet déjà de serrer la question.

A vrai dire, il n'y a pas eu jusqu'ici de fouilles méthodiques. Mais le D<sup>r</sup> GAUDICHARD a fait déblayer et nettoyer un certain nombre de Boves des immondices et détritiques qui s'y étaient accumulés, et a recueilli soigneusement les moindres ferrailles et débris de poterie qui s'y sont rencontrés. Quoique peu nombreux, ces débris, *tous*

recueillis dans l'intérieur des Boves, nous fournissent d'utiles renseignements.

Il y a de la faïence, « Creil et Montereau » notamment, qui marque le *xix*<sup>e</sup> siècle, des fragments d'écuelles *xviii*<sup>e</sup> siècle ; puis nous avons encore des déchets médiévaux, et enfin nous avons pu reconnaître des débris nettement mérovingiens (*Fig. 15*).

C'est d'abord une poterie très cuite, qui ferait songer au Hallstatien, si elle était plus tendre. La pâte en est claire, assez homogène, recouverte d'un engobe noir. La forme est celle d'écuelles à bord supérieur légèrement incurvé, rattaché à la panse par une carène bien accusée (*fig. 15, n° 6*). C'est une forme et une pâte qui n'ont guère survécu au Mérovingien.



*Fig. 16.* — Passage entre deux étages (Cliché de M. WEISS).

C'est ensuite une poterie rosée, à pâte très cuite, au rebord saillant, qui est une dégénérescence mérovingienne de l'amphore romaine (*n° 7*). Il en est de même du *n° 8*, qui se rattache sans hésitation à la même période.

Les formes 4 et 5 paraissent conduire aux mêmes conclusions, mais sont moins caractéristiques.

Deux fragments de verre sont des morceaux, refondus sans doute dans quelque incendie, ou tombés accidentellement dans un foyer et proviennent d'une cruche qui dérive de la cruche funéraire du Bas-Empire.

Quant au tesson *n° 1*, quoique moins ancien, il est particulièrement curieux. C'est un fond de vase vernissé, orné d'une sorte d'étoilure d'un jaune-clair sur fond brun.

L'évolution de cette ornementation a été étudiée jadis par Jules MOMMÉJA, le regretté Conservateur du Musée d'Agen.

D'après les notes qu'il m'avait communiquées, et qui sont malheureusement restées inédites, il rattachait ce genre de poterie, par une série de dégénérescences, d'une part aux feuillages en relief de la poterie gallo-romaine de Millau et de l'Argonne (poterie dite *samienn*e ou poterie *sigillée*), et aux poteries à cercles pointés surmontant une tige allongée, qui florissait à l'époque mérovingienne.

La principale évolution de cette poterie paraît s'être produite en Auvergne. Feu PAGÈS-ALLARY en trouvait une étape dans ses curieuses fouilles de Chastel-sur-Murat (1); j'en ai moi-même retrouvé une autre dans mes fouilles de Moissac (2) dont la filiation auvergnate n'est pas douteuse. J'ai en effet récolté ces poteries dans une couche archéologique due à l'incendie de la ville sous l'abbé HUNAUT DE GAVARRET (1072-1095). Or, HUNAUT DE GAVARRET succédait à un abbé auvergnat, DURAND DE BREDON, dont le château natal, Bredon, est précisément sis non loin de Chastel-sur-Murat, et notre poterie de Moissac fut sans doute introduite dans cette ville par lui ou sa suite.

On la voit petit à petit se répandre dans le reste de la France et survivre, avec des variantes, de la Renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle.

La décoration du vase de Haute-Isle paraît correspondre aux formes des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, mais peut être très postérieures à cette époque.

Nous avons dit que, outre la poterie, il avait été recueilli dans nos Boves quelques fragments métalliques.

Parmi ceux-ci, on remarque en particulier un anneau de bronze où l'on retrouve encore les bavures de la fonte; il existe à toutes les époques.

Mais nous avons un autre objet de bronze qui est plus caractéristique et correspond à la fin de la période mérovingienne (VIII<sup>e</sup> s. à peu près).

C'est une petite plaque ovale de 0<sup>m</sup>020 de large et 0<sup>m</sup>025 de long, percée d'un trou à une extrémité et prolongée à l'autre par une tige cassée à son extrémité. La surface en est ornée d'une baguette en relief, cordiforme, encastrant deux volutes intérieures, et entourées d'un cordon de points.

Il est en bronze étamé (ou argenté ?) et composait soit une agrate

(1) A. GUÉBHARD. — Rapports XXX, XXXIV, XXXVIII, XLII, de la Commission des Enceintes de la Soc. Préhist. franç., 1909-1910.

(2) *Fouilles dans le sous-sol de Moissac en 1914-1915*, par A. VIRÉ, G. CHENET et l'Abbé A. LÉMOZI, et *Addendum et rectification historique* par Jules MOMMÉJA. (*Bull. Soc. Arch. de Montauban. Forestie* 1916).

de vêtement, soit un ornement de coffret ou de harnachement (fig. 15, deuxième objet en haut).

Voici donc, révélée par d'humbles déchets, toute une période d'habitation de nos Boves qui s'étend des environs du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, jusqu'à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle.

Certes, le dernier mot n'est pas dit, et peut-être trouverons-nous ultérieurement des traces plus anciennes.

En tout cas, celles-ci sont acquises et nous n'espérons pas faire des constatations aussi précises dans une première et superficielle exploration.

#### USAGES ET DESTINATION DE CES BOVES.

Il y eut au siècle dernier de longues et parfois violentes discussions entre le D<sup>r</sup> NOULET et DEVALS aîné (1) au sujet des parties dissimulées des souterrains-refuges du Midi : habitations, disait l'un, cryptes d'approvisionnement disait l'autre.

Tous deux avaient tort et raison tout à la fois, car les deux types coexistent, et nous avons trouvé des exemples de l'un et de l'autre à Haute-Isle même.

En tout cas, la présence dans beaucoup de nos Boves d'un four à cuire le pain et d'un logement pour le bourriquot (7 fours et 5 écuries pour une vingtaine de Boves), ne peut laisser aucun doute sur leur rôle d'habitations.

L'arrière-salle de l'habitation du « Chef Normand » et la grotte THANDT sont au contraire des « cryptes d'approvisionnement ».

Y eut-il à Haute-Isle dès le début, tout comme cela a été constaté ailleurs et en particulier à Naours (2), un monument religieux, comme pourrait le laisser croire l'appellation de « Chapelle » et de « Sacristie » donnée à deux de nos Boves ? Nous ne le pensons pas. Ces noms ne nous paraissent pas de tradition ancienne, et ils nous semblent erronés.

Rien dans la structure de ces souterrains ne nous rappelle une destination religieuse. Bien au contraire, ils sont pourvus tous deux d'un four et d'une écurie, ainsi que d'un certain nombre de *Livoires* ou trous d'attache pour les animaux, toutes choses qui, d'habitude, ne se rencontrent guère dans une église ou ses annexes ! De plus nous savons que l'église actuelle a été creusée au XVII<sup>e</sup> siècle pour répondre aux sollicitations des habitants.

(1) DEVALS aîné. — *Mémoire sur les habitations troglodytiques en général et spécialement sur celles de Tarn-et-Garonne* (Montauban, Bertuot 1864).

*Idem.* — *Réfutation des Contributions à l'histoire des cryptes d'approvisionnement du S. O. de la France par le D<sup>r</sup> J.-B. NOULET* (Bull. Soc. Arch. de Montauban, 1872).

(2) Abbé DANICOURT. — *Loc. cit.*

Ceux-ci avaient adressé à l'autorité diocésaine une supplique, dont on trouvera le texte intégral dans l'étude de M. COLAS (1). Adoptée à Pontoise par sentences des 30 mars et 24 juillet 1670, homologuée par arrêt du Parlement du 28 août de la même année, elle vit son objet exécuté par les soins du sieur DONGOIS et notre église fut creusée.

Or, ni dans les vers de BOILEAU, imprimés en 1667, ni dans aucun passage de la supplique (1669), il n'est fait allusion à une église ou chapelle qui aurait pu exister auparavant. S'il y en eut à cette époque la moindre tradition, le moindre et vague souvenir, on n'eut pas manqué de s'y référer pour accroître le poids de la supplique.

Jusque là Haute-Isle était rattaché à la paroisse de Chérence, située tout au haut du plateau.

De Haute-Isle à Chérence, il n'y avait qu'un étroit sentier, cadastré encore aujourd'hui sous le nom de *Chemin de la Messe*.

Il s'élève en serpentant tout le long du village et présente par place des tournants très brusques, qui surplombent le vide. Les morts étaient portés par ce sentier, attachés sur une échelle, jusqu'à l'église de Chérence. On voit l'inconvénient de ce mode de transport. Par les neiges d'hiver « et même, dit la supplique, dans les chaleurs et grandes sécheresses de l'été l'on n'y peut tenir pied. Et en ces temps les personnes d'âge sont tombées en faiblesse en faisant ledit chemin, déclarant en outre que l'on ne peut y porter les corps du bas de la montagne en haut sans danger de tomber du côté du précipice, estant obligés les dits confrères de la Charité de porter les corps sur une échelle à deux personnes, à cause que le chemin est fort estroit..... »

Si nos Boves eussent été primitivement Chapelle et Sacristie, et en supposant même qu'elles eussent été désaffectées par la suite des temps, le traditionnel Chemin de la Messe eut abouti à l'une d'elles.

Or nous voyons qu'il les ignore et passe par-dessus la voute même de la soi disant chapelle.

Quant à la tradition actuelle, elle a sans doute été créée de toutes pièces par quelque *savant* postérieur au xvii<sup>e</sup> siècle.

La dénomination cadastrale « les chapelles » a vraisemblablement eu pour base la construction de l'église actuelle.

#### LES MODERNES TROGLODYTES.

L'étude de nos Boves nous fait voir que celles-ci ont été occupées au moins depuis les temps mérovingiens par une population agricole — guerrière sans doute à ses heures, — dont le principal animal domestique était l'âne: les petites écuries sont trop étroites pour loger un cheval ou un bœuf.

(1) E. COLAS. — *Loc. cit.*, p. 11.

Nous n'avons sur leur histoire intérieure aucun document actuellement connu. Peut-être en trouverait-on aux riches archives du château de la Roche-Guyon, dont Haute-Isle dépendait au Moyen-Age.

Pour nous représenter leur vie passée, nous en sommes réduits à interroger le squelette de la cité — les Boves — et les rares détritiques que renferme encore le sol.

Pourtant parmi ces Boves il en est une encore, presque contiguë à la dernière de celles qui figurent sur notre plan (côté Ouest) (voir la coupe) qui est encore habitée par un vieux ménage.

Philémon et Baucis (nous les appellerons ainsi pour ne pas effrayer leur modestie) habitent une petite Bove composée d'une pièce principale et de deux petites annexes, au bord du Chemin de la Messe.

Philémon et Baucis sont des philosophes, vivant au jour le jour des menus travaux exécutés chez les voisins plus riches. Ils prennent la vie du bon côté. Ils ne rêvent pas de guerres et conquêtes, comme certains hauts ou bas potentats ; leur horizon se borne aux limites du village. Pourtant, êtres humains, ils ont des désirs et des ambitions, oh ! bien modestes assurément. Leur Bove est confortable. Un bon poêle suffit à la préparation de leurs substantiels repas et au chauffage de l'habitation pendant les froidures hivernales. Mais la lumière manque, la caverne n'étant éclairée que par la porte. Il faudrait ouvrir une fenêtre dans la paroi : le propriétaire n'y consent pas.

Philémon voudrait acheter sa demeure : jusqu'ici on n'a pas voulu la lui vendre.

Devant la maison le chemin, qui n'a pas deux mètres de large, est bordé par un épais et inextricable rideau de ronces, de buissons et d'arbustes sauvages, dont l'opacité arrête, l'été, l'accès de l'air et du soleil, et amène forcément l'humidité de la grotte. Le terrain est inculte et abandonné, et quelques coups de serpe permettraient le libre accès de l'air et de la lumière. Le voisin interdit de toucher à son précieux buisson.

Il suffirait d'un peu d'humanité pour donner à notre vieux ménage pleine satisfaction. Souhaitons qu'une bonne et cordiale décision vienne bientôt contenter ses modestes ambitions.

Vous applaudiriez des deux mains, chers lecteurs, et moi aussi.

Haute-Isle, 22 juillet 1931.

P. S. — Nous devons remercier tout particulièrement M. RICHÉ, le bon sculpteur, qui a bien voulu exécuter quelques dessins dont trois sont reproduits ici, et M. WEISS qui nous a offert les excellentes photographies que l'on trouve ci-dessus.

